AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°14

30 Juin 1981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

ATTENTION AUX DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES AVANT RECOLTE .

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER - La lutte n'est à poursuivre que dans les vergers actuellement contaminés .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - Le vol se termine .Dans les vergers habituellement peu contaminés, la protection pourra temporairement cesser à partir du 30 Juin en région de basse et moyenne altitude et 8-10 jours plus tard au-dessus de 5-600 mètres .Les dates de reprise de la protection en zones précoces et moyennes sont à prévoir pour le 7 Juillet si l'on emploie le diflubenzuron (Dimilin) et le 15 Juillet avec les autres insecticides .Ne pas utiliser le diflubenzuron sur les fruits susceptibles d'être exportés vers le Canada, ce dernier ne tolérant aucun résidu de ce produit.

TORDEUSE ORIENTALE et PETITE MINEUSE DU PECHER - Poursuivre la protection des fruits ainsi que les vergers en formation .

PHYLLOXERA DU POIRIER - Effectuer dès réception un premier traitement avec diazinon (Basudine 20) : 75 g de M.A./hl dans les vergers contaminés .Cette matière active est également mentionnée contre les Pucerons, le Carpocapse et les Acariens . Délai d'emploi 15 jours avant récolte .

TORDEUSE DE LA PELURE SUR POMMES et POIRES - Dans les vergers contaminés et dès l'observation des premiers dégâts intervenir avec fenvalerate (Sumicidin) : 10 g M.A./hl ou permethrine (Ambush, Perthrine) : 7,5 g M.A./hl .

ACARIENS ROUGES - Surveiller leur développement éventuel et employer un acaricide spécifique si plus de 70 à 80 % des feuilles portent des formes mobiles sur arbres à pépins et 20 à 30 % sur arbres à noyau .

OIDIUM - Maintenir la protection en faisant attention aux dosages par fortes températures . Préférer les fongicides plus pénétrants en cas d'attaques importantes .

POURRITURES DES FRUITS A NOYAU - Sur les variétés sensibles, effectuer quelques jours avant la récolte un traitement à base de bénomyl (Benlate) : 30g M.A./hl, méthylthiophanate (Pelt) : 70 g M.A./hl ou triforine (Funginex, Saprol) : 35 g M.A./hl .

Et exceptionnellement sur variétés très sensibles et si le temps est très pluvieux, un traitement complémentaire à plus de 15 jours de la récolte avec iprodione (Rovral) : 75 g M.A./hl ou vinchlozoline (Ronilan) : 50 g M.A./hl .

CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER - Il est conseiller d'appliquer un traitement dès la récolte des fruits terminée avec un produit à base de bénomyl, carbendazime, dithianon, doguadine, folpel, manèbe, méthylthiophanate ou oxyquinoléate de cuivre .

CULTURES MARAICHERES

TOMATES DE PLEIN CHAMP - Risque de MILDIOU en toutes zones .Il est nécessaire d'effectuer un traitement dès réception de ce présent avis .

Dans le cas de cultures irriguées à l'aspersion, on limitera la quantité à 15 mm d'eau distribués de préférence le matin .

P. 128

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant J. Thiault CPPAP N° 478 AD

POIREAUX - Les dégâts dûs à la deuxième génération de TEIGNE du POIREAU vont débuter aux alentours du 5 Juillet en zone précoce .

En conséquence, il sera prudent de prévoir une intervention à partir de cette date .

Les produits mentionnés ci-dessous sont tous utilisables, les matières actives soulignées sont également valables contre les THRIPS .

Matières actives	Doses	Délais
. azinphos	40 g M.A./hl	15 jours
. bacillus thuringiensis		
. carbaryl	75 g M.A./hl	7 jours
. chlorfenvinphos	40 g M.A./hl (Birlane)	15 jours
. chlorpyriphos méthyl	45 g M.A./hl	15 jours
. étrimphos	25 g M.A./hl (Ekamet)	15 jours
. malathion	75 g M.A./hl	7 jours
. méthidathion	30 g M.A./hl (Ultracide)	15 jours
. parathion éthyl	25 g M.A./hl	15 jours
. parathion méthyl	40 g M.A./hl	15 jours
. phosalone	60 g M.A./hl (Azophène, Zolone)	15 jours
. tétrachlorfenvinphos	150 g M.A./hl (Gardona)	15 jours

ASPERGES - CHENILLE A FOURREAU - Dans les aspergeraies ayant subi en 1980 des dégâts (présence de fourreaux au sol et dessèchement de griffes à partir des bordures), on commencera dès maintenant les traitements contre les jeunes chenilles dans les régions les plus précoces du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ailleurs, cette période pourra débuter 4-5 jours plus tard .

La protection sera à maintenir jusqu'aux 20-25 Juillet selon ces situations .

On utilisera l'un des insecticides suivants en émulsion (sauf carbaryl) en grammes de matière active/hectolitre :

azinphos	(+)	40 g
carbaryl	(+)	150 g
diéthion (Rhodocide)		120 g
fenthion (Lebaycid)		100 g
lindane	(+)	75 g
oléoparathion		45 g
parathions	(+)	50 g
phosalone	(+)	120 g

(+) = nombreuses spécialités .

On renouvellera le traitement tous les 12 jours avec le carharyl et tous les 8 jours avec les autres produits .Les pulvérisations seront abondantes (minimum 2000 l/ha) et localisées à la base des turions sur lesquels la bouillie devra ruisseler .

Sur les jeunes plantations le traitement pourra se limiter aux bordures toujours les premières attaquées .

POIVRONS - Pour lutter préventivement contre le MILDIOU (flétrissement de la plante), on mélangera à l'eau de chaque irrigation (surtout si celle-ci vient d'un canal collectif) 2 litres d'un produit à base de nabame (Dithane A 40, Nabasan, Pergam) pour 1.000 m2 de culture .

On peut également attendre le premier flétrissement, on arrosera alors le collet de chaque plante avec une solution à base de captafol contenant 300 g de spécialité commerciale (Difosan flo, Orthodifolatan) par hectolitre à raison d'environ un verre de bouillie par plante .Arracher les plantes atteintes .

LAITUES, CHICOREES, SCAROLLES -

PUCERONS DES RACINES - Dans les zones où des dégâts ont été constatés lors de la dernière campagne, il est prudent d'effectuer un traitement à la plantation .

- traitement de sol en plein avec fonofos 3.000 g M.A./ha
  parathion éthyl 6.000 g M.A./ha
- arrosage ou pulvérisation abondante du pied des plants, préventivement ou en rattrapage :

  pyrimicarbe 37,5 g M.A./hl - délai 7 jours
  parathion méthyl 30 g M.A./hl - délai 15 jours

..../....

TEIGNE de la POMME de TERRE - En culture éviter que les chenilles puissent atteindre les tubercules en maintenant une humidité suffisante du sol pour empêcher qu'il ne fissure .A la récolte ne jamais laisser celle-ci un soir ou une nuit sur le champ mais la placer aussitôt dans un local aéré dont les ouvertures seront protégées par un grillage fin .

Les locaux de conservation doivent être parfaitement nettoyés et débarrassés de toute pomme de terre de la campagne précédente .

VIGNE

Pour la Corse un Bulletin Technique Spécial a déjà fait le point .

MILDIOU - Les pluies observées dans l'ensemble de la région depuis 8 jours ont facilité la fructification des quelques taches qui étaient restées latentes pendant la période chaude .Dans leur voisinage des repiquages ont pu alors avoir lieu avec les pluies du dernier week-end .

En conséquence, il est prudent de renouveler la protection avant la prochaine sortie de taches qui, si les conditions s'y prêtent, devrait avoir lieu entre le 3 et le 5 Juillet .Cette protection devrait éviter de nouveaux repiquages .

Dans les zones où des taches actives ont été observées (foyers primaires déjà annoncés) on utilisera des produits à action curative .Dans les cas contraires un fongicide très rémanent type organo-cuprique ou cuprique est suffisant .

Il est à noter que jusqu'à présent le Mildiou était très discret, les foyers découverts n'avaient pas progressé dans les parcelles ayant reçu deux traitements .Les deux foyers sur vignes abandonnées à Mazan et Le Thor n'affectaient pas les grappes mais seulement quelques feuilles .

OIDIUM - Le programme de protection déjà défini doit être suivi impérativement .Ainsi 15 à 20 jours après la floraison une nouvelle intervention, de préférence sous forme de soufre poudrage, est nécessaire .

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Depuis notre Bulletin Technique du 16 Juin les températures basses pour la saison ont profondément perturbé le deuxième vol .

Les premières éclosions ont eu lieu vers le 25 Juin sur l'appellation Châteauneuf-du-Pape mais les vols ont été très étalés, de nouveaux oeufs déposés .

Dans les zones assez précoces les vols ont commencé, des oeufs sont déposés .

En conséquence, sur l'appellation Châteauneuf-du-Pape et à Mazan, il convient de renouveler vers les 3-5 Juillet le traitement préventif qui a été effectué avant les pluies lessivantes .Le traitement curatif pourra être prévu pour les 9-11 Juillet .

Dans les zones assez précoces : littoral du Var (Fréjus, Le Muy, Cogolin, Hyères à Puget-Ville, La Cadière-d'Azur) et des Bouches-du-Rhône, Camargue et Crau jusqu'à Berre, Alpilles et Tarascon, Vaucluse : Plan-de-Dieu, coteaux du Ventoux de Beaumes-de-Venise, Carpentras à Mazan, pied des monts du Vaucluse de Pernes à Cabrières d'Avignon .

Traitement préventif vers les 3 à 6 Juillet
ou traitement curatif vers les 13-16 Juillet .

Dans ces zones les dates seront modulées suivant l'exposition des parcelles .

Le traitement préventif sera complété par un contrôle 10 jours après .On effectuera alors un traitement curatif si 10 % des grappes étaient habitées .

Ailleurs, attendre d'autres avis .

On peut remarquer que dans les situations où les dégâts de première génération ont été nuls le dépôt des oeufs paraît encore nul .C'est le cas des collines de Védène à Caumont .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

Bulletin N°14 du 30 Juin 1981

P129